



Publié sur RFI (<http://www.rfi.fr>)

L'Argentine juge les voleurs de bébés de la dictature

Créé le 2011-03-01 15:00

Par Valérie Rohart

Argentine / Justice

0

Huit anciens militaires dont deux dictateurs comparaissent depuis le 28 février devant un tribunal de Buenos Aires pour avoir systématiquement enlevé les bébés des opposantes. C'est un procès pour l'histoire qui s'ouvre aujourd'hui à Buenos Aires. Et c'est une première, au risque de raviver quelques uns des plus mauvais souvenirs de l'Argentine. Parmi les enfants volés, Victoria Donda, 34 ans aujourd'hui, devenue députée. Elle a publié l'année dernière un livre intitulé *Moi, Victoria, enfant volée de la dictature*.

Ils sont tous les huit alignés sur un banc, vieillards grisonnants, le regard vide et les lèvres serrées. Il y a là tout le gratin de la dictature qui a sévi en Argentine entre 1976 et 1983. Sur leurs visages, aucun signe ne trahit les violences extrêmes auxquelles ces 8 hommes se sont livrés à un niveau ou à un autre. La vie de quelque 500 enfants et de leurs parents a basculé entre leurs mains.

Ces huit militaires dont les deux dictateurs, Jorge Videla et Reynaldo Bignone, ont déjà été jugés pour assassinats, enlèvements ou tortures mais c'est la première fois que le vol de bébés est jugé pour ce qu'il a été : un plan systématique organisé par la dictature. Entre 1976 et 1983, plus de 500 enfants ont été volontairement arrachés à leurs parents dès leur naissance et confiés à des familles proches des militaires.

A ce jour, seulement une centaine de ces enfants ont découvert leur origine, leur histoire et leur vraie famille, notamment grâce à l'acharnement des «mères de la place de mai». Parmi les autres, certains mourront sans avoir jamais su que l'homme et la femme qu'ils ont appelé papa et maman pendant toute leur vie, étaient en fait des usurpateurs.

Jetées du haut des avions en pleine mer

La dictature visait les opposantes ou considérées comme telles, les femmes d'opposants ou considérées comme telles... Celles qui étaient enceintes étaient amenées à la sinistre ESMA, l'Ecole de la mécanique de la Marine. Ce bâtiment situé dans une enclave militaire de 17 hectares en bordure du Rio de Plata abritait au premier étage, une maternité clandestine à côté des salles de torture, au bout du couloir baptisé par dérision, « l'avenue du bonheur »

Les femmes enceintes, soupçonnées d'être des opposantes, étaient enchaînées, cagoulées afin de ne pas voir l'enfant qu'elles venaient de mettre au monde. Dès leur naissance, il leur était retiré et confié à des familles militaires ou proches de la dictature. Les femmes elles, étaient rapidement emmenées dans des avions et jetées du haut des appareils en pleine

mer, nues et vivantes.

Les huit militaires qui comparaissent depuis lundi vont avoir à répondre de l'enlèvement et du changement d'identité de 34 enfants. Parmi eux deux anciens dictateurs : Jorge Videla et Reynaldo Bignone et puis Jorge Acosta dit le Tigre. A l'époque des faits, c'était le chef d'Alfredo Astiz plus connu sous le nom de « l'Ange Blond de la Mort ». Un autre officier de marine comparaît actuellement pour l'enlèvement et le meurtre de deux religieuses françaises, Alice Domon et Léonie Duquet.

Des enfants devenus adultes mais toujours traumatisés

Durant le procès, les centaines de témoignages devraient permettre de comprendre comment fonctionnait ce système d'enlèvement d'enfants et par qui il a été organisé et mené. La justice écouterait particulièrement le témoignage de Victoria Donda, 34 ans aujourd'hui, députée, qui a publié l'an dernier, le récit de sa vie intitulé *Moi, Victoria, enfant volée de la dictature argentine*. Elle a pardonné à ses parents mais tous ceux qui sont dans son cas, ne réagissent pas de la même façon.

La sœur aînée de Victoria Donda, Eva, refuse la réalité et continue de défendre l'oncle qui l'a élevée en lui faisant croire qu'il était son père. Pour cela, Adolfo Donda a fait disparaître son propre frère et sa belle-sœur, les parents biologiques d'Eva. Même chose pour Marcela et Felipe Noble, les enfants adoptés par la propriétaire du groupe de presse Clarin.

Depuis dix ans, les associations de défense des droits de l'homme pensent que ce sont des bébés volés. Mais les héritiers multiplient les entraves pour ne pas avoir à se soumettre à un prélèvement ADN. Même bien mené et équitable, ce procès ne mettra pas un terme à la souffrance de ces enfants volés ou supposés volés.



L'ancien dictateur, Jorge Videla, lors de la première journée du procès à Buenos Aires, le 28 février 2011.

Reuters/Poder Judicial

[Argentine : ouverture du procès de la junte et de ses «bébés volés»](#)

[En Argentine, les héritiers de Clarin refusent de nouveaux tests ADN](#)

[Jorge Videla, figure dominante des années noires de l'Argentine](#)

[Jorge Videla, l'ancien dictateur argentin, condamné à la prison à vie](#)

[Argentine : mort de l'amiral Emilio Massera, membre de la junte](#)

[En Argentine, le dernier chef de la junte condamné à 25 ans de prison](#)

URL source: <http://www.rfi.fr/ameriques/20110301-argentine-juge-voleurs-bebes-dictature>